

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2025-877
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

Fourniture et pose de la nouvelle signalétique directionnelle du réseau de chemins de randonnée pédestre mise en place dans le cadre du PDIPR

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la décision de Madame la Présidente n°2025-588 en date du 19 septembre 2025 approuvant la mise en place de la nouvelle signalétique directionnelle du réseau de chemins de randonnée pédestres à l'échelle du département du Cantal ;

Rappelant que Saint-Flour Communauté est gestionnaire des itinéraires de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) mis en œuvre par le Département du Cantal ;

Rappelant que, dans le cadre du PDIPR, le Département du Cantal a décidé d'adopter la charte nationale de signalisation de randonnée pédestre qui offre davantage de lisibilité et de possibilités ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 28 novembre 2025 attribuant une subvention d'un montant de 35 000 € au titre de l'appel à projets du Département du Cantal dans le cadre du Fonds Cantal Innovation pour le projet de « Signalisation directionnelle sur le réseau de chemins pédestres » ;

Vu le devis n°25080086 de la société Mic Signaloc – 2 bis Avenue d'Aubière BP112 – 63803 Cournon d'Auvergne pour la fourniture de signalétique de randonnée pédestre pour un montant de 30 612,50 € H.T ;

Vu le devis n°20250606 de la société Probalis – 2 bis Avenue d'Aubière BP112 – 63803 Cournon d'Auvergne pour la pose de la signalétique de randonnée pédestre pour un montant de 20 374,80 € H.T ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 11 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la commande pour la fourniture de signalétique de randonnée pédestre avec la société Mic Signaloc – 2 bis Avenue d'Aubière BP112 – 63803 Cournon d'Auvergne pour un montant de 30 612,50 € H.T ;

Article 2 : D'approuver et de signer la commande pour la pose de la signalétique de randonnée pédestre avec la société Probalis – 2 bis Avenue d'Aubière BP112 – 63803 Cournon d'Auvergne pour la pose de pour un montant de 20 374,80 € H.T ;

Article 3 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général – opération 54 ;

Article 4 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 5 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 16 décembre 2025,

La Présidente

Céline CHARRIAUD

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le

18 DEC. 2025

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20251216-DEC2025-877-AU
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Retrouvez nous sur www.mic-signaloc.fr

Nos locaux sont ouverts du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Devis N° 25080086

du 28/08/2025

Code Client : 36970

Contact : Michèle Gauthier

Commercial : Léonie Mollière

Objet : Fourniture de signalétique de randonnées

**C.COM Saint-Flour Communauté
Z.A Rozier Coren
Village d'entreprises
15100 SAINT-FLOUR**

ATTENTION Validité de l'offre : 2 mois

A l'attention de Monsieur Florent MARJOU

Page 1 / 2

Ref	DESIGNATION	Qté	P.U. H.T.	Totaux HT
SIPM	<p>Suite à votre demande, nous vous proposons :</p> <p>FOURNITURE DE SIGNALÉTIQUE DE RANDONNÉES</p> <p>Plaques 1 ligne Panneau en Trespa jaune d'or, 95x550 mm, avec chanfreins recto et verso, 2 perçages et décor recto en vinyle polymère transparent avec impression numérique longue durée et film anti UV. Vis à bois fournies</p>	424	26,50	11 236,00
PAOSTC	<p>Saisie et mise en page suivant textes fournis, BAT et corrections compris</p> <p>Sous-total</p>	424	5,00	2 120,00
				13 356,00
SIPM	<p>Plaques 2 lignes Panneau en Trespa jaune d'or, 95x550 mm, avec chanfreins recto et verso, 2 perçages et décor recto en vinyle polymère transparent avec impression numérique longue durée et film anti UV. Vis à bois fournies</p>	122	26,50	3 233,00
PAOSTC	<p>Saisie et mise en page suivant textes fournis, BAT et corrections compris</p> <p>Sous-total</p>	122	5,00	610,00
				3 843,00
SIPM	<p>Plaques 3 lignes Panneau en Trespa jaune d'or, 130x550 mm, avec chanfreins recto et verso, 2 perçages et décor recto en vinyle polymère transparent avec impression numérique longue durée et film anti UV. Vis à bois fournies</p>	13	32,50	422,50
PAOSTC	<p>Saisie et mise en page suivant textes fournis, BAT et corrections compris</p> <p>Sous-total</p>	13	5,00	65,00
				487,50
SIBO	<p>Poteaux Poteau en pin traité classe 4, avec chanfrein en tête, 90x90 mm x Lg 2300 mm</p> <p>OU</p>	281	46,00	12 926,00
SIBO	<p>Poteau en pin traité classe 4, avec chanfrein en tête, 90x90 mm x Lg 1700 mm</p>	281	32,00	

SIGNEALETIQUE - MOBILIER URBAIN - SIGNALISATION - AUTOMATISME

OMSA Té 0473842030 en préfecture
015-200066680-20251216-DEC2025-877-AU
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Retrouvez nous sur www.mic-signaloc.fr

Nos locaux sont ouverts du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Devis N° 25080086

du 28/08/2025

Code Client : 36970

Contact : Michèle Gauthier

Commercial : Léonie Mollière

Objet : Fourniture de signalétique de randonnées

**C.COM Saint-Flour Communauté
Z.A Rozier Coren
Village d'entreprises
15100 SAINT-FLOUR**

ATTENTION Validité de l'offre : 2 mois

A l'attention de Monsieur Florent MARJOU

Page 2 / 2

Ref	DESIGNATION	Qté	P.U. H.T.	Totaux HT
	<p>Pose Voir le devis de pose de la société Probalis : n° 20250537</p> <p>Si vous réalisez vous-même la pose, prix départ nos ateliers et livraison en supplément</p> <p>Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.</p>			

L'acceptation du présent devis emporte acceptation de nos conditions générales de vente. Ce document est disponible sur simple demande.

Extrait: Conformément aux dispositions de la loi du 12/05/1980 et de la loi du 25/01/1985 modifiée le 10/06/1994, Mic Signaloc se réserve expressément la propriété des matériels livrés jusqu'au paiement intégral du prix des ventes, frais et accessoires.

BON POUR ACCORD

H.T

TVA 20 %

T.T.C

30 612,50 €

6 122,50 €

36 735,00 €

Conditions de paiement : 45 jours nets par VIREMENT sur CREDIT COOPERATIF Tél Client : 04 71 60 56 80 Fax Client :

SIGNALETIQUE - MOBILIER URBAIN - SIGNALISATION - AUTOMATISME

Accusé de réception préfecture
015-200066660-20251216-DEC2025-877-AU
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

2 bis Avenue d'Aubière- BP 112 - 63803 COURNON D'AUVERGNE - Tél. 04 73 84 20 30 - Fax 04 73 84 29 03 / 04 73 84 20 39
SAS au Capital de 206 000 € - RCS Clermont-Ferrand B 387 912 389 - APE 4669B - SIRET 387 912 389 00013 - N° TVA Intracommunautaire FR 49 387 912 389

DEVIS N°20250606

du 24/09/2025

Code Client : CCSTFL

Contact : Martial Faulconnier 06 11 09 85 23

Objet : Signalétique sentiers de randonnée (Pose)

**C.COM Saint-Flour Communauté
 Z.A Rozier Coren
 Village d'entreprises
 15100 SAINT-FLOUR**

A l'attention de Monsieur Florent Marjou

Page 1 / 1

Ref	DESIGNATION	Qté	P.U. H.T.	Totaux HT
	Suite au devis 25080086 de Mic-Signaloc pour la fourniture nous vous proposons :			
FORDIDICT	Frais de dossier + implantation (avec un agent de Saint Flour Communauté) et DICT	1	450,00	450,00
FRVL	Frais de déplacement d'un véhicule léger (prix au km) (plusieurs trajets)	1250	1,25	1 562,50
FRDECH	Prise en charge des déchets	1	105,00	105,00
FRH2	Frais d'hébergement pour une nuit à 2 personnes	11	234,30	2 577,30
	Mâts			
FORMASUPP	Pose d'un poteau bois 90x90xH2300mm par scellement direct	140	87,00	12 180,00
	Lames directionnelles gravées			
MOPLAT	Pose d'une lame sur poteau bois 90x90	280	12,50	3 500,00
	Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.			
	Sous réserve des imprévus et difficultés spécifiques rencontrés sur le chantier			

Validité de l'offre : 1 mois

L'acceptation du présent devis emporte acceptation de nos conditions générales de vente. Ce document est disponible sur simple demande.
 Extrait: Conformément aux dispositions de la loi du 12/05/1980 et de la loi du 25/01/1985 modifiée le 10/06/1994, PROBALIS se réserve expressément la propriété des matériels livrés jusqu'au paiement intégral du prix des ventes, frais et accessoires.

BON POUR ACCORD	H.T	TVA 20 %	T.T.C
	20 374,80 €	4 074,96 €	24 449,76 €

Conditions de paiement : 45 jours net

Tél Client : 04 71 60 56 80 Fax Client :

 2 Bis Avenue d'Aubière - BP 112 - 63803 COURNON-D'AUVERGNE
 Tél. 04 73 84 24 54 - Portable 06 11 09 85 23 - Fax 04 73 84 29 03 - ct@probalis63.fr
 SAS au capital de 40 000,00 € - SIRET 802 397 976 00019 - APE 4211Z - RCS Clermont-Fd 802 397 976

 Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20251216-DEC2025-877-AU
 Date de télétransmission : 18/12/2025
 Date de réception préfecture : 18/12/2025